

LES MOTS DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ACM HABITAT



Chèr(e) locataire,

Nous avons le plaisir de vous présenter cette première édition de « Mon Actu Locataire », dédiée entièrement aux locataires d'ACM HABITAT.

Vous y retrouverez les actualités de l'Office, mais également des conseils et témoignages afin d'améliorer votre qualité de vie et la connaissance de notre entreprise ainsi que nos différentes actions.

Depuis plusieurs années nous développons de nombreux outils d'information à destination des locataires, afin de répondre au mieux à vos attentes. Nous espérons donc que cette première édition et celles à suivre vous plairont!

- Michel CALVO, Président d'ACM HABITAT



Chèr(e) locataire,

Il était indispensable pour nous de développer un support, accessible à tous, afin d'intensifier nos échanges et de garder un lien avec ceux qui n'ont pas accès au numérique.

Dans le cadre de notre mission de bailleur social, nous développons de plus en plus d'actions, d'outils, et d'évènements à destination des locataires. Grâce à ce journal nous vous ferons part de l'avancée des projets, mais aussi des nouvelles réglementations ou encore des informations pratiques sur votre vie de locataire.

Avec ce journal vous aurez tous les 3 mois une vue d'ensemble sur ce qu'il se passe chez votre bailleur, mais également au sein de votre quartier ou même de votre résidence.

Bonne lecture!

- Alain BRAUN, Directeur Général d'ACM HABITAT



AGENDA



AIRES DE JEUX ACM HABITAT

Deux premières aires de jeux inaugurées à Lunel et au quartier Astruc à Montpellier.



En 2023, afin de favoriser le bien-vivre au cœur de ses résidences, ACM HABITAT poursuit son engagement en faveur de l'installation d'aires de jeux pédagogiques dans son parc locatif.

Deux premières aires de jeux ont ainsi été inaugurées en mars et en avril 2023 aux côtés des habitants, en présence de Monsieur le Maire.



Avec son projet stratégique K30, ACM HABITAT s'engage ainsi pleinement dans l'aménagement des abords de ses résidences et pour le bien vivre ensemble ; c'est pourquoi d'autres aires de jeux seront prochainement installées sur le patrimoine de l'Office et dans les différents quartiers de la ville de Montpellier, en concertation avec les locataires.

JARDINS PARTAGÉS

Les jardins partagés continuent de prendre place au sein des résidences ACM HABITAT. Les jardins Zéphyr, Françoise Giroud et le Jardin de Bohème ont été finalisés et les associations de locataires ont commencé à exploiter les lieux.

Les locataires de 9 résidences sont actuellement accompagnés par les associations le Passe Muraille et l'APIEU afin que des associations de jardiniers soient créées et pour qu'ACM HABITAT puisse établir avec chacune d'entre elles des conventions de prêt d'usage.



Ainsi chaque jardin sera géré directement par son association de locataires de sorte à ce qu'il soit façonné selon les souhaits de ses adhérents.

Vous souhaitez mettre en place un jardin partagé au sein de votre résidence?

Rapprochez-vous de votre agence pour plus d'informations.



SÉCURITÉ DE NOS LOCATAIRES



VIDÉO PROTECTION









« Le logement social est un droit essentiel que la Ville, la Métropole de Montpellier et ACM HABITAT, défendent chaque jour. Mais il implique également des devoirs. En aucun cas, des comportements violents, des dégradations et l'utilisation criminelle des locaux mis à disposition par ACM HABITAT ne sauraient être tolérés de la part des locataires et de leurs proches. »

- Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Recrutement du GSRI

Après la mise en place d'une équipe de médiation sociale et afin d'améliorer toujours plus la sécurité de nos locataires, ACM HABITAT a mis en place de nombreuses actions avec notamment la création du GSRI3M (Groupement de Sûreté Résidentielle Interbailleur de Montpellier Méditerranée Métropole).

Les recrutements des équipes qui constitueront le groupe sont actuellement en cours avec une première phase qui a eu lieu en janvier et la deuxième phase de recrutement qui aura lieu en juin.

L'objectif sera d'assurer la surveillance et la sécurité des habitants.

Médiation sociale

La mise en place d'une équipe de médiation sociale participe au bien-vivre des locataires pour une vie apaisée.



95 médiations réalisées depuis la création du service et la mise en place de l'équipe

COMPTEURS INDIVIDUELS

Dans le cadre d'un nouveau marché effectif depuis octobre 2022 d'une durée de 10 ans, ACM HABITAT remplace les 15 000 compteurs divisionnaires d'eau et de chauffage par des compteurs communicants (NB: les locataires dont les consommations d'eau froide sont directement facturées par la Régie des eaux / Saur / Suez / Véolia ne sont pas concernés).

Les index de consommation seront affichés sur votre nouveau compteur et sur un espace personnel en ligne qui vous sera entièrement dédié. Grâce à cet espace personnel sécurisé, vous pourrez mieux maîtriser vos consommations et en vérifier l'exacte facturation.

Les avantages pour les locataires de cette campagne de remplacement obligatoire :

- Maîtrise des consommations d'eau et de chauffage.
- Relevé et suivi des consommations à distance.
- Détection de fuites d'eau et de consommations anormalement élevées
- Espace personnel et sécurisé en ligne.

Nous vous informerons prochainement lorsque l'accès à l'espace personnel sera en ligne et accessible.

VOUS SOUHAITEZ CHANGER DE LOGEMENT?

PAM.ACM (Plateforme des Attributions et Mutations d'ACM HABITAT) est mis en place depuis décembre 2021. Il y a actuellement plus de 1 000 inscrits et plus de 100 locataires ont été satisfaits en 2022.

Si vous souhaitez changer de logement, n'hésitez pas à vous inscrire sur PAM.ACM: https://pam.acmhabitat.fr/
La plateforme favorise la mobilité au sein du parc, cela permet des échanges inter-agences voire inter-communes.

Pour rappel, ACM HABITAT attribue 1 600 logements par an pour 30 000 demandes en attente.



CHÈQUES ENERGIE

Dispositifs d'aides financières de l'Etat pour régler vos factures d'énergie

Le chèque énergie classique : une aide versée aux ménages modestes qui ont déclaré leurs revenus auprès de l'administration fiscale afin de les aider à payer leurs factures d'électricité et de gaz pouvant atteindre 277 €. Un chèque énergie exceptionnel de 100 € ou 200 € a été émis. Pour ces chèques, aucune démarche n'est à réaliser par le locataire, ils sont automatiquement envoyés par les services de l'Etat.

Le chèque énergie exceptionnel Opération bois : une aide complémentaire de 100 à 200 € destinée aux locataires bénéficiant d'une chaufferie collective alimentée au bois. ACM HABITAT a fait parvenir à tous les locataires résidant dans un immeuble avec une chaufferie collective au bois une attestation à joindre à leur demande de chèque opération bois. Cette opération s'est achevée au 31 mai 2023.

À noter : L'ensemble de ces chèques énergie ne permet pas de régler vos charges locatives auprès d'ACM HABITAT. Vous pouvez uniquement les utiliser pour régler vos factures auprès de vos fournisseurs d'électricité ou de gaz.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site chequeenergie.gouv.fr ou contactez l'assistance au numéro suivant :

0 805 204 805 (services & appels gratuits)

Le FSL Energie : autre dispositif d'aide financière pour régler vos factures d'énergie. Cette aide est attribuée sous conditions de ressources. La demande doit être faite par un travailleur social.

Chaque locataire peut également contribuer à la réduction des dépenses d'énergie en adoptant des éco-gestes au quotidien :







Rendez-vous sur www.acmhabitat.fr pour se renseigner sur l'état d'avancement des remplacements des compteurs

VOS ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES

Association Force Ouvrière Consommateurs

A.F.O.C 34 Tél : 04 99 13 63 76 Mail : afoc34@gmail.com Site : http://afoc34.e-monsite.com/ Confédération Nationale du Logement

C.N.L.34
Tél: 04 34 40 77 03
Mail: cnl.34@orange.fr
Site: http://www.lacnl.com/
fédération-cnl-hérault-34

čni

Confédération Syndicale des Familles de l'Hérault

C.S.F 34 Tél: 04 67 45 70 30 Mail: udcsf34@la-csf.org Site: https://www.la-csf.org/





C.L.C.V de Montpellier Tél : 04 67 60 31 10 Mail : montpellier@clcv.org Site : https://www.clcv.org/ Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir Montpellier

UFC Que Choisir Montpellier Tél : 04 67 66 32 96 Mail : logement@montpellier. ufcquechoisir.fr Site : https://www.quechoisir.org







